

Saint-Martin-d'Hères, le mardi 3 mars 2020

Le président de l'Université Grenoble Alpes
à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

Judi 12 mars 2020

Accueil à 8h45

Début séance 9h00

Auditorium

Bâtiment IMAG

700 avenue centrale

Domaine Universitaire

38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations

2. Approbation du compte-rendu des séances du conseil d'administration du 7 et du 23 janvier 2020

3. Affaires financières

3.1. Compte financier 2019 UGA

3.2. Compte financier 2019 ComUE

3.3. Rapport 2019 d'utilisation de la dotation Plan Campus

3.4. Demandes de remises gracieuses

3.5. Tarifs :

3.5.1. Ecole de physique des Houches

3.5.2. Prestations du Centre d'Enseignement et de Développement pour le Montage en Surface (CEDMS/IUT1)

4. Affaires institutionnelles

4.1. Election de vice-présidents fonctionnels

4.2. Règlement intérieur (partie commune)

4.3. Statuts des CSPM

4.4. Statuts de l'UFR LLASIC

4.5. Statuts de l'IUT2 (modification)

4.6. Création du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'UGA (CHSCT)

4.7. Désignations :

4.7.1. Conseil documentaire (DGD BAPSO)

4.7.2. Commission marchés (sous réserve de l'adoption du règlement intérieur)

4.7.3. Commission FSDIE

5. Ressources humaines

5.1. Evolution de l'offre d'action sociale

6. Formation et vie étudiante

6.1 Calendrier pédagogique 2020-2021

7. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.

Yassine LAKHNECH

